

École de Champagnier
4 place des écoles
38800 Champagnier
04.76.98.23.03

SMTC

Champagnier, le 21 juin 2018

Madame, Monsieur,

Le conseil d'école qui s'est réuni le 12 juin 2018 a soulevé le problème de sécurité concernant l'arrêt du car aux Isles de Champagnier.

Les questions suivantes ont été posées :

- Quelles seront l'organisation et la localisation du ou des arrêts de cars ?
- Est-il possible d'en avoir une présentation sur plan/carte ?
- Quel sera le système de gestion de la traversée de la route ? Comment sera gérée la dangerosité?

Les premiers éléments de réponses ont été apportés par la commune :

L'intersection RD 64 avec la RN 85 va être aménagée pour la future ZAC (fin 2019), l'arrêt du car fera partie de ce futur aménagement. Plusieurs demandes d'un arrêt ont été faites à la Métro (SMTC) et c'est prévu. Il s'agit d'une nationale dont les aménagements relèvent de la DIR Centre-Est, avec laquelle le SMTC et Isère-aménagement sont en discussion.

En attendant que tous les travaux d'aménagement soient faits et afin d'assurer la sécurité des élèves dès la rentrée 2018, le conseil d'école propose une solution alternative: demander au chauffeur de bus de faire le tour du rond-point pour faire les deux ramassages des deux côtés de la route. Cela prendrait un peu plus de temps mais si cela était anticipé sur la tournée globale, la sécurité des enfants serait garantie.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

*Pour les membres du conseil d'école,
Jessica Diaby, directrice de l'école de Champagnier*

